

**SCHWEIZ. TOXIKOLOGISCHES INFORMATIONSZENTRUM
CENTRE SUISSE D'INFORMATION TOXICOLOGIQUE
CENTRO SVIZZERO D'INFORMAZIONE TOSSICOLOGICA
SWISS POISON INFORMATION CENTER**

Institut de médecine légale de l'Université de Zurich
Case postale, 8028 Zurich, tél. service d'urgences (051) 32 66 66

Rapport annuel 1969



Rapport médical
sur l'activité
du Centre suisse d'information
toxicologique

Rapport médical sur l'activité du Centre suisse d'information toxicologique

par F. Borbély

- I. La fréquence d'utilisation du Centre
- II. D'où proviennent les demandes
- III. Les patients
- IV. Les produits nocifs responsables
- V. Les genres d'intoxication
- VI. La gravité et l'issue des cas
- VII. Conclusions

I. La fréquence d'utilisation

En 1969, nous avons eu 6385 appels téléphoniques — si l'on en croit les rapports établis. En fait, nous avons répondu à 740 appels de plus, mais il s'agissait là de cas ne relevant pas de notre compétence, et que nous avons noté sommairement dans un journal.

Par rapport à l'année précédente (5403 rapports), le nombre de cas auxquels nous avons eu affaire a donc encore *augmenté de près de 1000*. 440 de ces rapports indiquaient deux

appelants, 16 rapports en indiquaient trois, et dans 5 cas, nous avons été mis à contribution par plus de trois personnes pour un seul cas.

De plus, nous avons répondu à 214 questions posées par écrit. Cette fréquence nous a forcé d'appliquer à un certain nombre de ces questions les conditions des expertises contre honoraires. Ces dernières se sont trouvées au nombre de 12.

II. D'où proviennent les demandes

Nous avons renoncé, pour la première fois en 1969, à mettre à jour certaines de nos statistiques de manière cumulative. Cela nous a permis de distinguer quelques légers changements par rapport aux années précédentes :

- Augmentation en pourcent des appels provenant du public
- Augmentation en pourcent des appels provenant des médecins d'hôpitaux

Répartition géographique et professionnelle des demandes (6385) de l'année 1969

Provenance Nombre d'habitants	AG 417 000	AI 13 500	AR 50 500	BE 994 000	BL 194 100	BS 237 100	FR 172 000	GE 318 300	GL 42 100	GR 153 000	LU 281 000	NE 166 000	NW 25 000	OW 25 200	SG 375 000	SH 72 700	SO 226 000	SZ 85 000	TG 187 000	TI 237 000	UR 33 500	VD 502 000	VS 191 000	ZG 65 000	ZH 1 084 000	Cas non classés	Total	Total en pour- cent	
Public	84	1	4	148	35	44	13	58	6	23	54	15		1	58	15	26	14	29	19	3	62	22	15	668	174	1604	25,12	
Pharmaciens	6		1	39	7	9	7	15		4	3	12	3	2	12	6	8	3	5	10		26	14	3	54		274	4,29	
Médecins (total)	16		8	234	35	22	36	14	19	68	109	31	4	14	114	20	54	36	65	50	5	57	57	43	531		1812	28,38	
omnipraticiens	12		8	138	29	9	19	5	16	52	76	7	4	1	80	10	33	18	47	25	5	29	34	24	267		1038	16,26	
spécialistes FMH	4			46	4	6	7	2	1	3	16	14			23	2	15	11	14	10		7	19	12	174		437	6,84	
en pédiatrie	21			26	2	4	5	5		8	11	5		4	8	7	3	6	1	7		7	3	2	54		189	2,96	
méd. interne	11			16		1	4	1		3	1	1		9	3	1	1	1	3	5		7	1	4	16		87	1,36	
chirurgie				1		1			1	1	3	1			1				3	1		2			9		17	0,27	
gynécologie				1							1									1					1		7	0,11	
ORL				1							1									1						1		7	0,11
psychiatrie				1							1									1						5		8	0,12
mal. tropicales				1							1									1						1		3	0,05
dermatologie				2																1						1		9	0,14
physiothér.				1																1						2		2	0,03
anesthésiologie																				1						1		15	0,24
radiologie																				1									
ophtalmologie																				1									
Dentistes																												1	0,02
Vétérinaires																												98	1,53
Hôpitaux (total)	103		18	363	17	185	22	148	21	81	78	56	7	2	176	19	54	10	37	55	5	259	61	10	485		2411	37,76	
cantonaux	22			78	16	65	10	62	21	15	20	17	7	2	100	17	28		37		5	72	1		125		719	11,26	
pour enfants	51			115	5	118	4	86		20	51	1			45	2	1			13		91	43		210		862	13,50	
de district	32		18	153	1	2	5			23	5	1			1			8		42		95	17	10	70		468	7,33	
autres	34			17	1	2	3			23	2	38			30		25	2				1			80		362	5,67	
Hôpitaux pour animaux								1																		17		23	0,36
Autorités militaires et civiles, instituts universitaires, centres tox.																													
Total	164	432	1	33	814	98	267	80	247	46	182	253	14	19	373	60	143	63	146	140	13	421	159	71	1856	174	6385	100 %	
Prévisions en %	6,79	0,22	0,82	16,17	3,16	3,86	2,80	5,18	0,69	2,49	4,57	2,70	0,41	0,41	6,10	1,19	3,68	1,39	3,05	3,86	0,55	8,10	3,11	1,06	17,64		100 %	100 %	
Total en %	2,57	6,76	0,02	12,75	1,53	4,18	1,25	3,87	0,72	2,85	3,96	1,82	0,22	0,30	5,84	0,94	2,24	0,99	2,29	2,19	0,20	6,59	2,49	1,11	29,07	2,73	100 %	100 %	

Les chiffres encadrés se rapportent aux cantons nous ayant appelés plus fréquemment que les prévisions basées sur le nombre de la population ne le laisseraient penser.

- Augmentation en pourcent des appels provenant d'autres cantons que celui de Zurich
- Augmentation en pourcent des appels provenant de l'étranger
- Diminution en pourcent des appels provenant des autres catégories d'appelants (mais augmentation tout de même en chiffres absolus)

Parmi les appels provenant de Suisse, on relève 80,77 % de la Suisse alémanique, 16,92 % de la Suisse romande et 2,31 % du Tessin. On

peut donc en effet noter une légère augmentation en % des appels en langue française ou italienne.

Les appels provenant de l'étranger ont atteint un total de 2,57 % et se répartissent comme suit :

Allemagne	119 appels
Autriche	19 appels
Belgique	1 appel
France	12 appels
Liechtenstein	12 appels
Luxembourg	1 appel
Total	164 appels

III. Les patients

<i>Age en années</i>	<i>Nombre de patients</i>	<i>Pourcentage</i>
0 - 1	315	4,92
1 - 5	3461	54,10
5 - 10	249	3,89
10 - 15	113	1,77
Adultes	2260 (femmes 1122) (hommes 1138)	35,32 (femmes 17,54 %) (hommes 17,78 %)
Total	6398	100,00

Le total diffère du nombre des appels pour la raison que parfois, plusieurs patients étaient concernés à la fois (comme en particulier lors des intoxications alimentaires).

C'est 121 fois que nous avons été consultés par des médecins-vétérinaires. Parfois, plusieurs animaux étaient atteints en même temps, et lorsqu'on nous a annoncé « plusieurs bêtes », nous en avons compté trois. Il s'agissait de

3000 porcs (probablement par de l'arsenic), 400 porcelets (probablement par un produit pour la protection du bois), 97 chiens, 32 bovins (vaches, bœufs, veaux, etc.), 24 poules, 15 moutons, 15 chats, 12 oiseaux (dont 2 perroquets, 1 paon, 1 canari, 10 chevaux, 4 chèvres, 1 hamster, 1 cochon d'Inde, 1 lion.

IV. Les produits nocifs responsables

Nous continuons à les classer, pour des raisons pratiques, dans les groupes suivants :

1. Les plantes (4,8 % des cas de l'année 1969)
2. Les animaux venimeux (« actifs ») (0,4 % des cas de l'année 1969)
3. Les aliments toxiques (2,9 % des cas de l'année 1969)
4. Alcool, tabac, stimulants et stupéfiants (non médicamenteux) (2,0 % des cas de l'année 1969)
5. Produits industriels, adjuvants techniques (10,9 % des cas de l'année 1969)
6. Produits « ménagers », 6a. Dangers divers « ménagers » (30,3 % des cas de l'année 1969)
7. Médicaments (48,6 % des cas de l'année 1969)

Les cas de l'année 1969 ont été examinés de plus près, selon le genre des produits nocifs. Les statistiques portant sur le nombre de patients, le chiffre total excède ici aussi le nombre d'appels (quoique les intoxications dont les victimes étaient des animaux n'y figurent pas).

1. Plantes

(+) signifie que des cas mortels sont signalés dans la littérature

	Enfants	Adultes	Total
Aesculus hippocastanum	4		4
Aconitum napellus (+)	2		2
Anthurium spec.	1		1
Arum maculatum (+)	3	1	4
Atropa belladonna (+)	10	2	12
Berberis vulgaris (les fruits ; inoffensifs)	14		14
Chaenomeles japonica	3		3
Chrysanthemum vulgare	1		1
Convallaria majalis (+)	10		10
Cotoneaster spec. div.	23		23
Crocus sativus	3		3
Daphne laureola	3		3
Daphne mezereum (+)	14		14
Digitalis purpurea (+)	1		1
Euphorbia spec. div. (+)	2		2
Ficus elastica (prob. inoffensif)	1		1
Forsythia (inoffensive)	1		1
Freesia refracta (prob. inoffensive)	2		2
Galanthus nivalis	1		1
Hyacinthus spec. div.	3		3
Ilex aquifolium (+)	2		2
Laburnum anagyroides (+)	5		5
Ligustrum vulgare (+)	5		5
Lonicera spec. div. (+)	6		6
Mahonia aquifolium (les fruits ; inoffensifs)	23		23
Narcissus pseudonarcissus	3	1	4
Paris quadrifolia	3		3
Parthenocissus quinquefolia	3		3
Pelargonium (inoffensif)	2		2
Philodendron spec. div.	5		5
Physalis alkekengi (prob. inoffensive)	9	1	10
Prunus laurocerasus (+)	5		5
Pyracantha spec. div.	4		4
Sambucus racemosus	3	1	4
Solanum spec. div. (+)	7		7
Sorbus aucuparia (+)	13	1	14
Symphoricarpus albus	7		7
Taxus baccata (+)	9		9
Tulipa gesneriana	5	1	6
Viscum album (+)	12		12
Autres (cas négligeables)	24	8	32
Baies, plantes et fruits non identifiés	29	5	34
Total	286	21	307

2. Animaux venimeux

Abeilles	4	2	6
Autres insectes		3	3
Poissons		3	3
Vipères et vipérides		7	7
Autres serpents	2	5	7
Salamandre	1		1
Crapaud	1		1
Total	8	20	28

3. Intoxications alimentaires

Nombre de cas/Patients

a) Aliments à <i>toxicité immanente</i> (animaux empoisonnés, champignons et autres végétaux) Amanites	35/56 13/25
b) Aliments <i>accidentellement toxiques</i> (pollués par des produits chimiques avant ou lors de l'emballage, du stockage ou de la préparation)	1/30
c) Aliments rendus <i>toxiques par des bactéries</i> produisant p. ex. des endotoxines (<i>staphylococcus aureus</i>) ou des exotoxines (<i>clostridium botulinum</i>). Figurent également dans ce chapitre les cas dans lesquels plusieurs personnes tombèrent malades ensemble de gastro-entérite, sans qu'un examen chimique ou bactériologique ait eu lieu, vu la bénignité des symptômes.	41/76
d) <i>Maladies infectieuses</i> dont les symptômes imitent une intoxication alimentaire (p. ex. salmonella)	1/1
Total	91/188

4. Adjuvants de l'alimentation

	Enfants	Adultes	Total
Alcool	16	38	54
Epices	3		3
Produits hallucinogènes (situations douteuses dans la moitié des cas)			
LSD		14	14
Haschisch		9	9
Cigarettes contre l'asthme (p.o.)		6	6
Tabac (en particulier ingestion de cigarettes)	44	2	46
Total	63	69	132

Le chiffre concernant les intoxications par l'alcool chez les adultes n'est pas significatif, étant donné que l'omnipraticien ne nous consulte que rarement pour cette intoxication courante qu'il a l'habitude de traiter.

De même, nous devons admettre que nous n'avons eu connaissance que d'une partie modeste des cas dans lesquels un produit hallucinogène était en cause.

5. Produits industriels, adjuvants techniques

	Enfants	Adultes	Total
Acides (usage industriel) p.o.	10	40	50
Agents de conservation p.o.	4	4	8
Agents de durcissement p.o.	8	11	19
Combustibles (essence, mazout, pétrole) p.o.	54	40	94
Couleurs (usage industriel) p.o.	16	16	32
Diluants pour résines synthétiques et couleurs p.o.	18	25	43
Huiles de graissage pour machines diverses p.o.	34	18	52
Lessives (produits alcalins à usage industriel) p.o.	16	15	31
Matières à usage militaire p.o.		1	1
Métaux (composés du plomb et du mercure) p.o.	6	13	19
Plastifiants (amollissants) p.o.	3		3
Sels pour les routes p.o.	7	3	10
Solvants (usage industriel) p.o.	29	47	76
Substances diverses de laboratoire p.o. (souvent accidents de pipettage)	4	33	37
Autres produits techniques et industriels (cas isolés ou groupes rares)	23	52	75
Gaz, fumées, vapeurs p.i. au travail		145	145
Total	232	463	695

6. Produits « ménagers »

	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Total</i>
PESTICIDES	331	123	454
Antilimaces	55	1	56
Antirongeurs	53	25	78
Fongicides	10	4	14
Herbicides	17	17	34
Insecticides divers	63	46	109
Boules anti-mites	81	5	86
Pesticides divers (p. ex. formicides)	52	25	77
PRODUITS MENAGERS	1211	255	1466
Blanchissants	23	19	42
Collants	22	7	29
Cosmétiques divers	79	10	89
Décapants de vernis à ongles	15	3	18
Durcissants pour ongles	13	2	15
Couleurs diverses (utilisées dans le ménage)	15	3	18
Couleurs pour peindre (huile, gouache, etc.)	16	2	18
Crayons à encre	30	1	31
Encres, encre de chine	29	1	30
Encre à tampons	7		7
Décalcifiants (p. ex. pour chauffe-eau)	8	16	24
Désinfectants utilisés dans le ménage	14	2	16
Désodorants d'intérieur	50	4	54
Encaustiques	13		13
Engrais (p. ex. pour plantes d'intérieur)	69	18	87
Laques (à l'exclusion des vernis à ongles)	10	7	17
Métaldéhyde	59	7	66
Produits de nettoyage			
anti-rouille	7	8	15
pour l'argenterie	8	3	11
pour parties en chrome	13	1	14
pour cuisinières et fours	14	5	19
détachants pour habits	24	8	32
pour fer à repasser	6		6
pour le linge	51	5	56
pour machines	7	1	8
à usages multiples	50	8	58
pour parquets (à l'exception des produits à base de térébenthine)	20	3	23
solvants utilisés dans le ménage (sauf la térébenthine)	4	3	7
pour tapis et capitonnages	17	3	20
térébenthine et succédanés	32	9	41
pour la vaisselle	53	2	55
pour les vitres	13	3	16
pour les WC et les tuyaux d'écoulement	21	11	32
Produits employés en photographie	4	9	13
Produits pour la protection du bois	12	7	19
Produits pour la protection du cuir (y compris les cirages)	22	1	23
Produits pour la protection et le polissage du mobilier	30	3	33
Produits pour la toilette	61	4	65
Produits pour voitures (antigel, polissage)	13	7	20
Produits servant à l'équipement sportif et aux jouets	48	3	51
Produits de traitement des textiles (en particulier imprégnants)	4	1	5
Divers (cas isolés)	43	17	60
Cas négligeables : allumettes et parties de boîtes d'allumettes	28	2	30
siccatis	63	7	70
contenu de thermomètres	71	19	90
Total	1542	378	1920

6a Dangers « ménagers » divers	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Total</i>
Gaz de chauffage, gaz de cuisine, gaz liquéfiés, fumées d'incendie, gaz émanant des fosses à purin	4	16	20

7. Médicaments	<i>Enfants</i>	<i>Adultes</i>	<i>Total</i>
Amphétamine et dérivés (anorexigènes, doping)	23	13	36
Analeptiques (à l'exclusion des amphétamines)	20	13	33
Analgésiques (et antiphlogistiques)	120	129	249
Anesthésiques locaux	4	3	7
Antabus (parfois accompagné d'alcool)	1	5	6
Antacides	8	2	10
Antiallergiques (antihistaminiques)	68	10	78
Antiasthmatiques	3	6	9
Antibiotiques	37	8	45
Anticoagulants (usage médical)	4	6	10
Antidiabétiques	4	3	7
Antiémétiques	22	1	23
Antiépileptiques	23	20	43
Antihypertensifs	20	5	25
Antiparkinsoniens		1	1
Antipyrétiques	14	11	25
Antirhumatismaux	36	10	46
Antiseptiques des intestins	35	2	37
Cardiaques	34	16	50
Chimiothérapeutiques (sulfonamides, tuberculostatiques, cytostatiques)	40	4	44
Cholagogues, Cholérétiques	7	2	9
Dermatologiques	31	6	37
Désinfectants, antiseptiques (usage médical)	111	38	149
Diurétiques	7	5	12
Hormones divers	28	5	33
Anticonceptionnels oraux	78	5	83
Cortisone et dérivés	4	2	6
Laxatifs (purgatifs)	69	3	72
Neurovégétatifs divers	25	14	39
Ophthalmologiques, otologiques, rhinologiques	79	7	86
Produits à base d'arsenic ou de fer	18	2	20
Produits à base de quinine	5	6	11
Produits gynécologiques divers	25	7	32
Psychothérapeutiques divers (à l'exclusion des amphé-			
amines)	91	126	217
Thymoleptiques	34	51	85
Tranquillisants	61	155	216
Sédatifs généraux, hypnotiques	82	398	480
Sédatifs de la toux (et expectorants)	155	23	178
Sérothérapeutiques, vaccins		4	4
Spasmodiques	35	24	59
Venotoniques	23	6	29
Vermifuges	17	4	21
Produits vétérinaires	12	3	15
Vitamines	48	5	53
Divers (en particulier intoxications combinées par plus de deux produits à la fois)	88	33	121
Cas négligeables : comprimés contre la carie dentaire	132		132
Préparations homéopathiques	71	21	92
Non identifiés	18	15	33
Total	1870	1238	3108

V. Les genres d'intoxication

Empoisonnements criminels	3 (+ 5 cas douteux)
Toxicomanies	25 (+ 3 cas douteux)
Ingestion isolée de produits divers afin de provoquer une ébriété ou des hallucinations	15 (+ 14 cas douteux)
Tentatives de suicide (15,3 % du total)	976 (699 femmes, 277 hommes)
Intoxications iatrogènes	21 (+ 5 cas douteux)
Effets secondaires lors de dosages à intention thérapeutique	52
Intoxications alimentaires (2 % du total)	128 (+ 60 cas douteux)
Intoxications au travail (4,5 % du total)	290
Intoxications accidentelles (72,1 % du total)	4617 (dont 4072 enfants, soit 88,19 %)
Inclassables	184
<hr/>	
Total	6398

(Les animaux ne sont pas compris dans ce tableau.)

VI. La gravité et l'issue des cas

Intoxications à issue mortelle	36
Intoxications graves	1085
Intoxications bénignes	1619
Pas de symptômes d'intoxication	1089
Réponse inexistante ou inutilisable (en partie il s'est avéré qu'il s'agissait d'une maladie ou d'un canular)	794
Cas négligeables, ne nécessitant pas de retour d'information (dans la plupart des cas, il s'agissait d'appels provenant directement du public, et parfois de cas sans caractère d'urgence)	1775
<hr/>	
Total	6398

(Les animaux ne sont pas compris dans ce tableau.)

Rapports envoyés : 4633 ; Réponses obtenues : 3867, soit 83,48 %.

A noter l'augmentation réjouissante de près de deux pourcent de réponses. En chiffres absolus, nous avons obtenu 766 rapports médicaux de plus que l'année précédente (sans tenir compte des rapports de sortie spontanés des hôpitaux).

Dans les cas à issue mortelle, il s'agissait des produits et des situations suivantes :

Amanite phalloïde	enfant, 4 ans	accident (Louvain, Belgique)
Alcool (chronique)	adulte, f.	mort de cirrhose du foie
Acide chlorhydrique	adulte, m.	suicide
Acide chlorhydrique	adulte, f.	suicide
Acide chlorhydrique	adulte, f.	suicide
Dégraissant (solvant)	adulte, f.	suicide
Gaz azotés	adulte, m.	accident du travail
Glycol	adulte, m.	cause incertaine (pat. alcoolique)
Pétrole, alcool	adulte, m.	erreur en état d'ébriété (pétrole contenu dans une bouteille de bière)
Insecticide (chloré)	enfant, 5 ans	accident (Constance, Allemagne de l'Ouest)
Pesticide (organophosphoré)	adulte, m.	suicide
Pesticide (organophosphoré)	adulte, m.	suicide
Pesticide (organophosphoré)	adulte, m.	suicide
Pesticide (organophosphoré)	17 ans, f.	symptômes apparus dans les champs, cause restée incertaine
Raticide (Thallium)	adulte, m.	suicide
Raticide (Thallium)	adulte, m.	suicide
Intoxication par des fumées dues à un poêle à huile (avec développement d'oxyde de carbone)	enfant, 14 mois	accident (Francfort, Allemagne de l'Ouest)
Acide borique	adulte, m.	irrigation de la vessie à l'eau boriquée après prostatectomie pour adénome et rétention urinaire
Analgésique (combiné)	adulte, f.	suicide
Antirhumatismal (contenant de la strychnine)	enfant, 2 ans	accident
Bismuth, amphétamines, analgésique (combiné)	adulte f.	mort à cause incertaine après polytoxicomanie
Cardiaque (contenant de la digitale)	enfant, 15 mois	accident (Innsbruck, Autriche)
Hypnotique (incertain)	adulte, f.	suicide
Hypnotique (incertain)	adulte, f.	suicide
Hypnotique (contenant du brome) + ev. tranquillisant (diazepam)	adulte, f.	suicide
Hypnotique (barbiturique) (dans l'urine, on a trouvé en outre de la phénothiazine)	adulte, f.	suicide (Paris)
Hypnotique (barbituriques, thioridazine)	adulte, f.	suicide
Hypnotique (glutethimide)	adulte, f.	suicide
Hypnotique (contenant du brome), tranquillisant (diazepam), analgésique (combiné)	adulte, f.	suicide
Hypnotique et tranquillisant du groupe des benzodiazépines (incertain), alcool et froid	adulte, f.	suicide
Thymoleptique (amitriptyline)	enfant, 19 mois	accident

Thymoleptique (dibenzépine)	enfant, 1½ ans	accident
Thymoleptique (imipramine) et autres psychothérapeutiques	adulte, f.	suicide
Thymoleptique (amitriptyline), neuroleptique (promazine)	adulte m.	suicide
Thymoleptique (amitriptyline), hypnotique (methaqualone)	adulte, m.	suicide
Produits inconnus	adulte, f.	suicide après toxicomanie
Total	36 cas mortels	

(Les animaux morts ou abattus ne sont pas mentionnés dans ce contexte.)

Pendant la même période, nous avons été informés de deux cas mortels supplémentaires, qui n'avaient pas donné lieu à un appel d'urgence.

VII. Conclusions

Comme les années précédentes les deux organisations fondatrices à savoir *la Société suisse de Pharmacie* et *la Société suisse de l'industrie chimique* en couvrant la plupart des frais ont permis au Centre de continuer son activité. A part cela la fondation a de nouveau reçu les contributions annuelles de *tous les cantons*, calculées à 1 centime par habitant.

Ensuite, nous remercions certains donateurs particuliers de leurs contributions, notamment la société Galepharm, Zürich.

Le nombre de fiches a augmenté d'environ 1500, c'est-à-dire moins que l'année précédente. Par contre, le nombre de mutations sur les fiches existantes a augmenté. 5 à 10 fiches ont été mises à jour quotidiennement. Cela n'a pas pu empêcher un certain retard dans l'intégration des nouvelles cartes de l'OICM et de Galenica, dont environ 1500 ont dû être regroupées dans un « fichier-attente ». Toutefois, ces fiches sont à la disposition du médecin de garde du Centre.

L'accroissement de l'utilisation du Centre est resté constant. Il est impossible de discerner aujourd'hui un début de plafonnement.

L'organisation du service d'urgences a pu être améliorée par le fait qu'un nouveau médecin, le Dr R. Utzinger, s'est joint à nous. Pendant la même période, deux de nos étudiants ont terminé leurs études et leur thèse en toxicologie. L'organisation du matériel d'information a continué de rester parfaitement valable en comparaison avec celui des centres étrangers. La documentation peut être considérée comme

particulièrement riche sur les deux plans suivants :

- en ce qui concerne le système KEYDEX d'aide au diagnostic (qui a été présenté sur requête de l'Académie américaine de toxicologie à Chicago par M. J. P. Lorent, notre directeur administratif adjoint),
- en ce qui concerne les dossiers médicaux, qui constituent un matériel extraordinaire du point de vue du nombre des cas et du point de vue du degré de leur informativité. L'organisation du classement des dossiers médicaux permet un accès très rapide en cas d'urgence et un accès relativement rapide lors de travaux scientifiques. Pourtant, ces derniers deviennent de plus en plus fastidieux si l'on tient compte d'un taux d'augmentation de 3000 à 5000 cas utilisables par an. C'est la raison pour laquelle nous avons été obligé d'étudier le traitement par ordinateur des dossiers médicaux selon le principe des corrélations multiples.

La coopération avec l'Institut de médecine légale de l'université de Zurich, a été particulièrement heureuse du fait que le Dr H. R. Gujer est passé entièrement au service du Centre. Cette transmission nous favorise d'autant plus que le Dr Gujer connaît les problèmes du Centre depuis longtemps à travers le service d'urgence et attache l'importance nécessaire aux aspects légaux de la toxicologie. Il remplace le Dr A. Pasi, précédemment assistant à l'Institut de médecine légale et collaborateur scientifique au Centre, qui a obtenu une bourse et se rend aux Etats-Unis pour parfaire ses connaissances.

La coopération avec les *hôpitaux* suisses est devenue de plus en plus étroite, en particulier par le fait que les hôpitaux nous confrontent avec des questions de plus en plus nombreuses et de plus en plus spécifiques.

La coopération avec les *fabricants* de produits actifs s'est effectuée sans à-coup. La composition des produits pouvant nous intéresser nous a été communiquée. De notre côté, nous avons renseigné 28 maisons sur les intoxications observées avec leurs propres produits (1003 rapports).

La coopération avec les *autorités* s'est déroulée sous le signe de la préparation d'un travail en commun avec l'Office fédéral d'hygiène publique. Il sera question des premiers résultats de cette coopération dans notre prochain rapport annuel.

La coopération avec le *Conseil de fondation* du Centre suisse d'information toxicologique, et en particulier avec son Président, le D^r A. Nisoli, et son vice-président, le D^r J. Egli, ainsi qu'avec le D^r H. P. Jaspersen, directeur de l'administration, a été couronnée de succès.

Au sujet des *plantes vénéneuses* le Centre a eu recours, comme les années précédentes, aux conseils de M^{me} le D^r R. Jaspersen-Schib, pharmacienne.

Notre *personnel* est resté conscient de l'importance de ses tâches et a contribué dans une grande mesure au succès de l'année écoulée.

Le *monde professionnel* a été informé comme d'habitude par diverses publications dans les périodiques professionnels. Une liste de ces travaux et un certain nombre de tirés à part sont tenus à disposition du lecteur intéressé. Une liste des conférences scientifiques a également été établie et peut être obtenue sur demande.

Les échanges avec des *milieux professionnels de l'étranger* se sont manifestés par de nombreuses visites au Centre. Certains collaborateurs du Centre ont été délégués à des entretiens ou congrès en France (deux fois) et en Belgique (une fois). En outre, des invitations payées pour des entretiens ou congrès en Italie (deux fois), en Allemagne (une fois) et aux

Etats-Unis (une fois) nous sont parvenues. Elles ont toutes été acceptées.

Le public a été informé, comme par le passé, des dangers présentés par des produits toxiques à l'aide des moyens de large diffusion (télévision, radio, presse). A noter cette année une série de visites organisées du Centre pour bacheliers, pour infirmières et pour aides médicales fraîchement diplômées.

Le nombre d'*expertises* a augmenté. Aux 12 expertises importantes se sont jointes de nombreuses « petites expertises ». C'est au D^r J. Velvart que nous devons beaucoup de ces travaux délicats.

Les *dissertations* ont fait de bons progrès. Deux thèses ont été publiées, 4 sont terminées, 4 avancées et 2 entamées.

La *toxicologie militaire* a été poursuivie. A nouveau, deux cours de répétition (D^r A. Pasi, M. J. P. Lorent) ont été menés à bien sous forme de travaux toxicologiques.

La *toxicologie vétérinaire* a également été poursuivie. Le Prof. E. Jenny, directeur de l'Institut de pharmacologie et de biochimie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Zurich a tenu un certain nombre de conférences pour les médecins-vétérinaires en utilisant le matériel d'information du Centre anti-poisons. La thèse de toxicologie vétérinaire entamée chez nous touche à sa fin.

En somme, nous pouvons dire que l'année 1969 s'est manifestée pour nous par une intensification des travaux en cours. Il faut ajouter que l'augmentation de la mise à contribution du Centre est constante, et que nos locaux sont toujours insuffisants.

Notre premier but reste le même : améliorer la documentation et le service de renseignements d'urgence. Le deuxième but n'a pas changé, lui non plus : il s'agit de l'étude des dossiers médicaux de plus en plus nombreux, afin de dégager des données nouvelles de toxicité pour l'homme.

Prof. D^r med. F. Borbély
Directeur médical